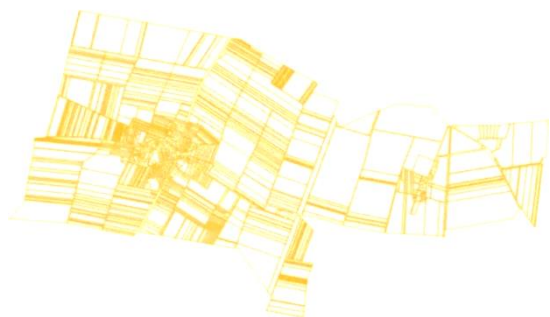


PRES DE CHEZ VOUS



Permanences du Maire

M. le Maire vous accueillera en mairie, sans RDV, de 8h30 à 12h :
les samedis 4 et 25 janvier 2025
et les samedis 15 et 22 février 2025

Dépôt des sapins

Vos sapins de Noël, dépourvus de toutes décorations, pourrons être déposés aux déchets verts de Rustenhart les samedis **11 janvier** de 14h à 17h et **18 janvier** de 10h à 12h.

Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le mardi **28 janvier** 2025 à 19h à la salle polyvalente de Rustenhart où le Maire et les membres du Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir.

Inscription école 2025/2026

Les inscriptions à l'école de Rustenhart pour la rentrée 2025 sont ouvertes pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux habitants du village.

Merci de bien vouloir contacter la directrice des écoles Mme SCHELCHER par mail : ce.0680268x@ac-strasbourg.fr ou par téléphone : 03 67 35 72 76, afin de convenir d'un rendez-vous.

Nouveaux habitants

Nous prions les nouveaux arrivants dans la commune de venir s'inscrire en mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille, afin de remettre à jour les fichiers communaux.

MAIRIE

2 rue de l'église 68740 Rustenhart
Tel : 03 89 49 45 06
accueil.rustenhart@alsacefibre.fr
le lundi de 10h à 12h
le mercredi de 16h à 18h
le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h

LES ECOLES

Maternelle Tel : 03 67 35 72 76
Elémentaire Tel : 03 68 61 05 11

LE PERISCOLAIRE Tel : 03 67 35 72 77

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

3b, rue de l'église
bibliotheque.rustenhart@gmail.com
www.rustenhart.bibenligne.fr
le mercredi de 10h à 11h30
le jeudi de 16h à 18h
le samedi de 10h à 12h

NUMEROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

Rustenhart ISSN 3002 - 1324



Commémoration le 3 février 2025

Né le 5 février 1912 à Valenciennes, Edmond Marin la Meslée rejoint l'armée de l'Air en 1931.

Major de sa promotion, il intègre le 2^e régiment de chasse de Strasbourg. En 1939, il rejoint enfin l'escadrille SPA 67 et devient lieutenant et commandant en second. Durant la guerre, il se démarque grâce à ses nombreux exploits en tant que pilote de chasse, et remporte un total de 16 victoires aériennes.

À la veille de ses 33 ans, le 4 février 1945, Edmond Marin la Meslée décolle pour sa 232^e mission.

A son 1^{er} passage, le bombardement est réalisé avec succès et un mitraillage des routes menant au Rhin est entrepris. A son 2nd passage, une colonne d'avions allemands le bombarde et son avion est touché de plein fouet par un obus. Le commandant et son avion s'écrasent dans un champ entre Rustenhart et Dessenheim, au lieu où est érigé le monument à sa mémoire.

Une commémoration aura lieu le lundi **3 février** à 18h15 au Mémorial Edmond Marin La Meslée (entre Dessenheim et Rustenhart), suivi du pot de l'amitié à la salle polyvalente de Rustenhart.

La majeure partie du territoire français est libérée au mois de novembre 1944. Près de 2 mois 1/2 sont nécessaires aux troupes américaines et françaises pour s'emparer de la « poche de Colmar », où la 19^e armée allemande leur oppose une résistance intense. La ville de Colmar est libérée le 2 février 1945.

Commémoration le 6 février 2025

Le 6 février 1945, sur le coup de 15 heures, les troupes américaines arrivent à pied par le CD 18 bis, du côté de l'Ill pour libérer le village de Rustenhart. Les dernières troupes allemandes franchissent le Rhin par le pont de Chalampé le 9 février 1945.

Une commémoration pour le 80^{ème} anniversaire de la libération de Rustenhart aura lieu le jeudi **6 février** à 18h sur place de la mairie, suivi du pot de l'amitié.

Marché à Rustenhart

Retrouvez les stands suivants le jeudi, Place de l'église :

Daniel WICKERSHEIM (maraîcher)
PARAD'ICE (glaces, gaufres...)
BRASSERIE SUFF'BIER (bières)
MAGIC MANDALAS (bijoux, pierres)
SAVEURS DE NOS BELLES REGIONS (fromages)

Les food-trucks (place de la Mairie)

Lundi soir semaines impaires :

O'PANZ (panzerotti), Tel : 06 86 25 86 45

Mardi soir semaines impaires :

FOODY'S TRUCK (hamburgers...) :
Tel : 06 06 60 54 64

Tous les vendredis :

CROUSTI'PIZZA : Tel : 06 98 14 67 67

Commandes et livraisons de plats du jour

LES BUFFETS DE VANESSA
(service de traiteur à Rustenhart) :
Tel : 06 02 18 08 08
ou buffetsdevanessa@outlook.fr

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Deux agents recenseurs, Mesdames Corinne SIGRIST et Emilie KIRSCH se présenteront prochainement chez vous.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel ; il est muni d'une carte officielle confidentielle. Les informations recueillies seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Merci par avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Travaux rue des Lilas

Du 6 janvier 2025 au 31 janvier 2025, le stationnement sera interdit au droit du chantier rue des Lilas et il sera interdit de doubler, la chaussée sera rétrécie et la vitesse sera limitée à 30km/h. Selon les besoins du chantier, la circulation sera alternée par panneaux CK 18 et BK 15 (arrêté communal n°60/2024 du 18 décembre 2024).





Concert musical

Le groupe rustenhartois The Musical JoyBand, en coopération avec le Conseil de Fabrique, se produira en l'église de Rustenhardt lors d'un concert, le dimanche **26 janvier** 2025 à 15h.

Afin de faire face à l'hiver, du vin chaud et des boissons chaudes seront proposés à l'issue du concert (entrée libre, plateau).

Les Aventuriers du Plateau

Les prochaines dates d'ouverture de sessions de jeux de société à la salle dans l'école :

-  vendredi 10/01 de 20h à 23h
-  dimanche 12/01 de 13h30 à 16h30
-  vendredi 07/03 de 20h à 23h
-  dimanche 09/03 de 13h30 à 16h30

Conférences/débats

Les associations environnementales vous invitent à une conférence intitulée « Technocentre de Fessenheim : pollutions départementales et casseroles radioactives » le **10 janvier 2025** à HEITEREN (salle polyvalente) à 19h30.

Entrée libre

Divers

Demande d'aide sociale

A compter du 1^{er} janvier 2025, toute nouvelle demande d'aide sociale à l'hébergement, d'aide-ménagère ou d'aide aux repas pour personnes âgées et handicapées doit être renseignée dans le formulaire unique disponible sur le site internet de la CeA : <https://www.alsace.eu/aides-et-services/personnes-agees/beneficier-d-aides/>

Nouveau circuit administratif

Le demandeur ou son représentant télécharge les formulaires (demande d'aide sociale et enquêtes d'obligation alimentaire) sur le site de la CeA, les renseigne et les dépose auprès des services du CCAS/du CIAS/de la Mairie de sa commune de résidence.

Le CCAS/CIAS/mairie envoie la demande d'aide sociale dûment complétée, munie des justificatifs sollicités, au service instructeur de la CeA, accompagnée des enquêtes d'évaluation de l'obligation alimentaire pour l'ASH le cas échéant.

Distribution de composteurs

Le Service Prévention & Gestion des Déchets organise une distribution de composteurs le **8 février** du 9h à 12h à la déchèterie à Biesheim, 30 Rue de l'Ecluse.

Inscription obligatoire :

<https://cc-alsacerhinbrisach.fr/formulaire-de-demande.../>

60% pris en charge par la CCARB, soit 32 € la composteur.

Le paiement sera directement facturé sur votre prochaine facture de redevance déchets.

Avis à l'attention des administrés de Rustenhart

La commune de Rustenhart souhaite attirer l'attention de tous sur un problème récurrent : certains administrés se permettent des violences verbales envers le personnel communal. Ces comportements, souvent émanant des mêmes individus, sont intolérables et contraires aux valeurs de respect et de vivre-ensemble qui doivent prévaloir dans notre commune.

Un exemple concret : rabrouer une secrétaire de mairie dont la cause est un problème lié aux horaires ou au fonctionnement des bus est un comportement inacceptable. Le personnel communal n'est pas responsable de ces situations et mérite respect et considération.

Nous tenons également à souligner que si certains administrés se permettent de telles attitudes, il est également regrettable que certains élus, ou même des membres de leur famille, soient eux aussi coutumiers de ces violences en tous genres. Ces comportements doivent impérativement cesser.

Le personnel communal effectue un travail essentiel au service de la collectivité, souvent dans des conditions exigeantes. Nous ne saurions tolérer que quelques individus, quel que soit leur statut, perturbent le fonctionnement de la vie communale par des comportements agressifs ou irrespectueux.

Nous rappelons que toute violence sous n'importe quelle forme est interdite par la loi et peut faire l'objet de sanctions. Par conséquent, nous vous informons que la commune a déjà procédé à des dépôts de plaintes ainsi que des mains courantes et se réserve désormais le droit de déposer plainte systématiquement contre toute personne qui se rendra coupable de tels agissements.

Rappel des dispositions légales : *L'article 433-5 du Code pénal prévoit que "le fait d'outrager une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende".*

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que ces situations cessent et pour maintenir une ambiance respectueuse et sereine au sein de notre village.

Le Maire de Rustenhart

Les anniversaires de février

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

| | |
|----|--|
| 3 | M. KELLER Charles (84 ans) |
| 5 | M. BERNET François (71 ans) |
| 4 | M. WILDY Henri (74 ans) |
| 6 | Mme HEGY née SCHWARTZ Agnès (86 ans) |
| 25 | Mme BOETSCH née RIEGERT Louise (87 ans) |
| 25 | Mme FERNANDEZ née SIMAC Martine (76 ans) |

